

Bonjour et bonne rentrée,

Acte 2: Un coup de gueule sur l'avance remboursable Oséo qui est le prêt à taux zéro le plus cher de l'histoire pour les PME innovantes en terme de trésorerie l'année suivante.

Pour plus d'infos sur Centrale-Santé : www.centrale-sante.net

- **L'avance remboursable Oséo: Le prêt à taux zéro le plus cher de l'histoire pour les PME innovantes.** En effet elle vient, lors de son versement, en déduction de l'assiette des dépenses prises en compte dans le calcul du Crédit Impôt Recherche. Un exemple: Le versement de 200 000 € d'avance remboursable en 2009 conduira à une diminution du CIR versé en 2010 de 60 000 € à 100 000 € suivant l'année de rentrée dans le système CIR. Pour les PME innovantes qui ont du mal à se financer, le coup de poignard dans le dos risque d'être mortel en particulier pour les nombreuses PME qui l'ignorent encore. *Faites le calcul et agissez!*
- **L'avance Remboursable Oséo au "Guinness" des records: Nos experts banquiers de Bercy et d'Oséo ont inventé le premier prêt à taux zéro qui "baisse" la trésorerie des sociétés l'année suivante !**
Même s'ils nous expliquent qu'à la fin du programme Oséo tout revient dans l'ordre, c'est au début du programme que les PME innovantes ont besoin de toute leur trésorerie pas après la bataille.
- **Une fois encore, l'Etat savait:** Comme pour l'annexe financière TPE des programmes de pôles et ANR (voir aussi sur notre site www.centrale-sante.net), enfin retirée grâce à votre mobilisation, nos spécialistes de Bercy continuent à ignorer les vrais besoins des PME innovantes qui n'ont pas accès au crédit.
A notre avis, Bercy a cherché à se simplifier la vie en faisant une retenue à la source afin d'être sûr de se servir en premier considérant par défaut que le programme de recherche sera un échec!
Pour Oséo la procédure semble être la suivante: Après 2-3 ans, si le programme est un succès la société rembourse Oséo et peut donc réintégrer le montant du remboursement dans le calcul du CIR, soit le programme est un échec, le prêt n'est pas remboursé et devient de fait une "subvention". Mais pendant ces 2-3 années la PME innovante a "fait crédit" à l'Etat du montant de son manque à gagner au niveau de son CIR.
- **A vous d'agir. Profitons d'EuroBiO pour interpeller les représentants du ministère des finances, et d'Oséo qui sont bien au courant,** et activer nos soutiens (pôles, incubateurs, etc...) sur l'avance Remboursable Oséo qui est bien le prêt à taux zéro le plus cher de l'histoire en terme de trésorerie, pour les PME innovantes.
- **Notre demande:** Les PME innovantes demandent avec effet rétroactif, le retrait du traitement fiscal injuste des avances Oséo pour les PME qui se battent tous les jours pour faire leur travail et le retour aux subventions pour les PME innovantes en cohérence avec les pratiques des autres pays..

Rappel, la plus grande base de connaissance sur l'entrepreneuriat en biotech est disponible sur le site www.centrale-sante.net et c'est gratuit.

Visitez le site de l'Association des Centraliens: www.centraliens.net

Par ailleurs, nous vous invitons à télécharger la dernière [étude Leem sur la nanomédecine](#)

Rappel de notre action en faveur des PME innovantes: [Lisez notre document Alerte 1](#)

Très cordialement,

Manuel GEA
Président-fondateur de Centrale-Santé ([Association des Centraliens](http://www.centrale-sante.net))
Co-fondateur & CEO Bio-Modeling Systems